

# PREPARATION AUX CONCOURS INTERNES

2018-2019

## PUBLIC CONCERNÉ

Les agents des trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale, hospitalière), titulaires ou contractuels, remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps de catégorie A et/ou B.

### DROIT PUBLIC

#### MODULE 1

<b>①</b> <b>Finances publiques</b> 16 h	<b>②</b> <b>Droit administratif</b> 16 h	<b>③</b> <b>Droit constitutionnel</b> 10 h	<b>④</b> <b>Institutions européennes</b> 10 h
---	--	--	---

### MANAGEMENT PUBLIC

#### MODULE 2

<b>①</b> <b>GRH dans la fonction publique</b> 16 h	<b>②</b> <b>Evaluation des politiques publiques</b> 16 h	<b>③</b> <b>Nouvelle gestion publique</b> 10 h	<b>④</b> <b>Politiques Economiques</b> 10 h
--	--	--	---

### METHODOLOGIE

#### MODULE 3

<b>①</b> <b>Note administrative</b> (fonction Publique d'Etat Fonction Publique Territoriale) 24 h	<b>②</b> <b>Préparation à l'oral</b> 20 h
---	---

### QUESTIONS D'ACTUALITE

#### MODULE 4

<b>①</b> <b>Questions sociales</b> 20 h	<b>②</b> <b>Questions économiques</b> 20 h
---	--

# OBJECTIF

Fort d'une longue et riche expérience dans ce domaine et de très bons taux de réussite, l'IPAG de Poitiers vous propose une formation aux concours internes en quatre modules.

## PRÉSENTATION DES MODULES DE LA FORMATION

L'ensemble des modules décrits ci-dessous vous permettront d'acquérir les connaissances mais aussi les compétences indispensables à la réussite aux concours internes. L'IPAG de Poitiers vous propose ainsi quatre modules en présence d'intervenants aux profils variés (universitaires ou professionnels de la fonction publique). Dans chacun d'eux, l'accent sera mis sur l'échange avec le public inscrit, sur la personnalisation et l'adaptation de la formation aux concours préparés individuellement, et enfin, sur la mise en place d'exercices (QRC, note administrative, oraux...) permettant d'évaluer la progression de chacun.

### **Module 1 Droit public**

Ce module comprenant 52 heures de cours en présentiel, a vocation à préparer à un ensemble de matières fondamentales du droit public. Ces enseignements, indispensables à la compréhension du fonctionnement des institutions administratives françaises et européennes, seront assurés par des universitaires mais aussi par des professionnels travaillant au sein d'organismes publics. A travers une approche didactique, ils vont permettre d'appréhender progressivement les éléments de base, ou de perfectionner vos connaissances, indispensables à la réussite des concours de catégorie A ou B. Les interventions s'échelonneront de septembre à décembre 2018 (cf. calendrier).

### **Module 2 Management public**

Ce module, qui comprend 52 heures de cours en présentiel, doit contribuer à appréhender les problématiques actuelles de la fonction publique liées à la volonté des pouvoirs publics de renforcer l'efficacité des structures de l'Etat et des collectivités territoriales. Cette approche, qui s'appuie sur les évolutions récentes (NPM, RGPP, MAP...), vous permettra de mieux comprendre comment la puissance publique essaie de maintenir, voire de renforcer, la qualité du service public tout en répondant aux particularités du contexte économique. A ce titre, le module « management public » offre une formation idéale à tous ceux qui se destinent à des fonctions d'encadrement dans la fonction publique. Les interventions s'échelonneront de janvier à mi-avril 2018 (cf. calendrier).

### **Module 3 Méthodologie**

L'objectif de ce module, composé de 44 heures de cours, est de permettre, aux candidats des concours de catégorie A ou B, de mieux cerner les enjeux et les attentes des jurys de concours, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Il vise à les doter d'un savoir-faire dans ces épreuves qui sont centrales pour l'obtention des concours. Ainsi, les intervenants, au fait des dernières évolutions en la matière, vous accompagneront à travers des entraînements spécialisés pour la fonction publique territoriale ou d'Etat, à travers des entraînements, dans l'acquisition d'un savoir-faire indispensable à la réussite aux concours internes. Les interventions s'échelonneront de septembre à novembre 2018 (cf. calendrier).

### **Module 4 Questions d'actualité**

Ce module, composé de 40 heures de cours, permettra de se tenir au fait des thèmes et des enjeux récents liés à l'action publique. Cette mise à jour indispensable pour tous ceux qui souhaitent passer un concours portera sur les questions sociales d'un côté, et économiques de l'autre. Réalisée par des universitaires, elle s'organisera autour d'une liste de thèmes qui favoriseront l'acquisition des références indispensables à la compréhension des problématiques publiques actuelles, mais qui seront également l'occasion d'échanges et de débats sur l'évolution du rôle et des missions de l'Etat au XXIème siècle. Les interventions s'échelonneront de janvier à mars 2019 (cf. calendrier).

➤ Cette formation peut être suivie par module(s) ou dans sa totalité, de mi-septembre à début avril, pour un volume horaire global de 188 heures.

➤ Cours dispensés le mardi et le jeudi, de 16h 18h et 18h à 20h

### CALENDRIER PREVISIONNEL 2018-2019

2018												2019											
septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril		
1	S		1	L		1	J	férié	1	S		1	M	férié	1	V		1	V		1	L	
2	D		2	M	1 - 1	2	V		2	D		2	M		2	S		2	S		2	M	4 - 1
3	L		3	M		3	S		3	L		3	J		3	D		3	D		3	M	
4	M		4	J	2 - 3	4	D		4	M	2 - 2	4	V		4	L		4	L		4	J	
5	M		5	V		5	L		5	M		5	S		5	M	2 - 3	5	M	2 - 1	5	V	
6	J		6	S		6	M	2 - 2	6	J	4 - 1	6	D		6	M		6	M		6	S	
7	V		7	D		7	M		7	V		7	L		7	J	1 - 2	7	J	1 - 2	7	D	
8	S		8	L		8	J	2 - 1	8	S		8	M	2 - 3	8	V		8	V		8	L	
9	D		9	M	1 - 1	9	V		9	D		9	M		9	S		9	S		9	M	4 - 1
10	L		10	M		10	S		10	L		10	J	1 - 2	10	D		10	D		10	M	
11	M		11	J	2 - 3	11	D	férié	11	M		11	V		11	L		11	L		11	J	
12	M		12	V		12	L		12	M		12	S		12	M	2 - 1	12	M	4 - 1	12	V	
13	J		13	S		13	M	2 - 2	13	J	4 - 1	13	D		13	M		13	M		13	S	
14	V		14	D		14	M		14	V		14	L		14	J	1 - 2	14	J	1 - 2	14	D	
15	S		15	L		15	J	2 - 1	15	S		15	M	2 - 3	15	V		15	V		15	L	
16	D		16	M	1 - 1	16	V		16	D		16	M		16	S		16	S		16	M	
17	L		17	M		17	S		17	L		17	J	1 - 2	17	D		17	D		17	M	
18	M	1 - 1	18	J	2 - 3	18	D		18	M		18	V		18	L		18	L		18	J	
19	M		19	V		19	L		19	M		19	S		19	M	2 - 1	19	M	4 - 1	19	V	
20	J	2 - 3	20	S		20	M	2 - 2	20	J	4 - 1	20	D		20	M		20	M		20	S	
21	V		21	D		21	M		21	V		21	L		21	J	1 - 2	21	J	1 - 2	21	D	
22	S		22	L		22	J	4 - 1	22	S		22	M	2 - 3	22	V		22	V		22	L	férié
23	D		23	M	1 - 1	23	V		23	D		23	M		23	S		23	S		23	M	
24	L		24	M		24	S		24	L		24	J	1 - 2	24	D		24	D		24	M	
25	M	1 - 1	25	J	2 - 1	25	D		25	M	férié	25	V		25	L		25	L		25	J	
26	M		26	V		26	L		26	M		26	S		26	M		26	M	4 - 1	26	V	
27	J	2 - 3	27	S		27	M	2 - 2	27	J		27	D		27	M		27	M		27	S	
28	V		28	D		28	M		28	V		28	L		28	J		28	J		28	D	
29	S		29	L		29	J	4 - 1	29	S		29	M	2 - 3				29	V		29	L	
30	D		30	M		30	V		30	D		30	M					30	S		30	M	
			31	M					31	L		31	J	1 - 2				31	D				



**Les couleurs correspondent aux 4 modules présentés page 1  
les chiffres aux matières dans chaque module**

- **Module 1** : cours du 20 septembre au 20 décembre 2018
- **Module 2** : cours du 8 janvier au 9 avril 2019
- **Module 3** : cours du 18 septembre au 4 décembre 2018
- **Module 4** : cours du 10 janvier au 21 mars 2019
- **L'ensemble de la formation** : cours du 18 septembre 2018 au 9 avril 2019

## TARIFICATION DE LA FORMATION

	Si prise en charge individuelle	Si prise en charge employeur
<b>MODULE 1 (52 h) DROIT PUBLIC</b>	<b>120 €</b>	<b>250 €</b>
<b>MODULE 2 (52 h) MANAGEMENT PUBLIC</b>	<b>120 €</b>	<b>250 €</b>
<b>MODULE 3 (44 h) METHODOLOGIE</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>
<b>MODULE 4 (40 h) QUESTIONS D'ACTUALITE</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>
<b>SI TOTALITE DE LA FORMATION (184 h) (modules 1+2+3+4)</b>	<b>340 €</b>	<b>750 €</b>

## COMMENT S'INSCRIRE

**Fiche d'inscription à compléter** (à télécharger sur notre site ou à retirer dans nos locaux) et à retourner à **Madame Véronique LACHAUME** à :

**IPAG**

**Bâtiment A1**

**2 rue Jean Carbonnier**

**TSA 81100**

**86073 POITIERS Cedex 9**

 **05.49.45.40.90**

Ouverture du lundi au vendredi 9h00/12h30 13h30/17h00

**ipag@univ-poitiers.fr**

Site internet : **<http://ipag.univ-poitiers.fr>**